

CIDR

- Français - Présentation - Domaines de compétences -

Domaines de
compétences

Entreprises agricoles, filières et marché

Direction des programmes
mardi 9 mars 2010

Les programmes du département « Entreprises agricoles, filières et marchés [\(1\)](#) » ont pour objectifs de promouvoir une démarche entrepreneuriale au sein des petites et moyennes exploitations agricoles, en prenant en compte à la fois les questions de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement.

Mise en oeuvre de relations durables entre les acteurs des filières

La croissance du secteur agricole doit s'appuyer sur une forte articulation entre entreprises agricoles, petites et moyennes entreprises agroalimentaires et clientèles urbaines. Pour ce faire, le département favorise la contractualisation entre ces différentes catégories d'acteurs des filières en affichant une volonté d'équité et de relations d'affaires stables. Il les accompagne dans la mise en oeuvre de démarches « qualité », de respect de normes de responsabilité sociale et environnementale, de prise en compte d'innovations techniques, etc.

Afin de démultiplier l'impact de ses activités, le département participe à l'élaboration et la mise en oeuvre de mécanismes d'accompagnements financiers adaptés aux besoins des entreprises agroalimentaires et des exploitations agricoles impliquées dans la démarche proposée (fonds de capital-développement, prêts bancaires, articulation avec les institutions de microfinance).

Accompagnement de structures nationales d'appui aux entreprises agricoles

Le département accompagne deux catégories de structures nationales : des « plates-formes » nationales d'appui aux entreprises agricoles et agroalimentaires (« Rural Business Development Services ») et des organisations professionnelles agricoles nationales.

Il appuie la croissance des plates-formes dans leurs activités de création et de développement d'entreprises agroalimentaires. Il les accompagne dans leur professionnalisation (standardisation, enrichissement des pratiques, amélioration de la performance des équipes, évaluation et suivi d'impact, etc.). Le département accompagne également le renforcement des organisations professionnelles agricoles nationales, particulièrement au niveau de leurs capacités à initier et développer des activités à vocation économique au bénéfice de leurs adhérents.

Promotion d'approches territoriales de développement agricole et rural

Dans un contexte de crise des sociétés rurales, d'aggravation des problèmes environnementaux et de nouveaux défis alimentaires, le département appuie les acteurs économiques des territoires dans l'élaboration de « projets économiques de territoires ». Il s'agit de mieux valoriser les ressources économiques locales dans une triple perspective de sécurité alimentaire, de création d'emplois en milieu rural et de respect d'exigences de développement durable en particulier au niveau de la gestion des ressources en terre et en eau.

Le département inscrira ces processus dans le long terme, au centre des stratégies de développement territorial communales et régionales. Il recherchera des synergies et des collaborations entre ses actions et celles entreprises par les autres intervenants publics et privés.

[\(1\)](#) Ancien département « Entreprises de services et organisations de producteurs »